Bulletin Avril 2021

## DE NOUVEAU À L'OUVRAGE : RÉPONDRE AUX DEUX OBJECTIONS

Le travail conjoint du frère Hippolyte-Victor et de Mgr Frutaz finit par avoir raison de ces deux objections.

Le doute sur la position de Jean-Marie vis-à-vis de son frère Féli concernait la vertu de Foi : adhérait-il aux positions de son frère ou partageait-il seulement sa pensée sociale, avec comme conséquence la soumission de Jean-Marie à l'encyclique *Mirari Vos* du pape ?

Les doutes concernant la Prudence et la Charité se concentraient sur les relations avec certains membres de la Congrégation de Saint-Pierre. Sans entrer dans les détails, nous reportons ici une des nombreuses déclarations du Père de la Mennais : « Je considère une injure les doutes que certaines personnes sembleraient vouloir élever sur notre soumission pleine, entière et sans réserve aux deux encycliques de notre saint Père le Pape Grégoire XVI. Jamais nous n'aurons d'autres doctrines et d'autres enseignements que l'enseignement et les doctrines du Saint-Siège Apostolique. »

Quoi qu'il en soit, à peine connues les Nouvelles Observations, le Père Antonelli, Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, demanda à Mgr Frutaz, membre de la Section historique, de s'occuper de la Cause du P. de la Mennais. Mgr Frutaz se mit au travail en étroite collaboration avec le nouveau Postulateur, le frère Hippolyte-Victor Géreux. Il ne pouvait pas y avoir de choix plus heureux que celui de ce nouveau Postulateur, le meilleur connaisseur de la littérature mennaisienne. Il « avait un sens historique peu commun, le souci de la précision qui ne laissait passer aucun détail, la passion de la vérité, une dévotion au Père qui remontait aux temps où le Frère Abel l'avait associé à ses recherches sur le Fondateur. » Nous avons déjà vu qu'il avait rédigé quatre volumes sur les recherches mennaisiennes à Jersey, durant sa « captivité ». Cette fois-ci, il s'agissait de répondre à des objections persistantes.

Le frère Hippolyte se mit tout de suite au travail. Mgr Frutaz : « Partant de la riche documentation récoltée lors du Procès de l'Ordinaire, qu'entre temps il avait enrichi de nombreuses autres pièces grâce à une large recherche archivistique, il fut en mesure de me remettre, le 5 février 1955, un bon paquet de 18 fascicules grands et petits, dans lesquels il avait recueilli documents et considérations sur les difficultés énoncées ci-dessus, opposées à la Cause. L'importance de la documentation ici rassemblée, et le ton dans lequel certaines parties étaient traitées, me dissuadèrent de publier, tout de suite et tel quel, ce travail. Je me déterminai à réélaborer, en partant de zéro, tout le matériau présenté par ce Frère et le Summarium [additionnel] que je présente aujourd'hui et qui est le fruit de ce travail difficile et fastidieux commencé en octobre 1946. »

« Le travail fut virtuellement terminé peu de semaines avant la mort du frère Hippolyte-Victor, qui a pu lire sur son lit de souffrance avant de mourir, le texte manuscrit du dernier chapitre. Durant la maladie du frère en question et après sa mort, survenue le 21 septembre 1958, je fus validement aidé par le frère Hubert-Marie, archiviste de la Congrégation et par le nouveau Postulateur, frère Gabriel-Henri Potier. » (Mgr Frutaz)

Ici, l'historien énumère une grande quantité d'archivistes consultés : au Vatican, en France, dans la congrégation, dans les archives ecclésiastiques et civiles.

Tout ce travail compose la base de la rédaction du « Summarium Additionnel ».